

DÉPARTEMENT  
DES VOSGES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
d'Epinal

Le Ménil-Thillot, le 25 FEVRIER 19 49

MAIRIE  
DE  
LE MÉNIL-THILLOT

Le Maire de Le Ménil-Thillot

à Monsieur Le Préfet  
des Vosges

N° \_\_\_\_\_  
du Registre de Correspondance

OBJET :

Monsieur Le Préfet ,

A la suite de votre lettre du 16 courant, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport concernant l'activité de la population en général au cours de la période d'octobre et novembre 1944 qui précéda la libération .

Dès le 6 octobre 1944 , à la suite d'un coup de main opéré par une compagnie du 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs parachutistes , plusieurs blessés de cette unité furent cachés et soignés par des habitants au mépris des risques qu'ils encouraient le pays étant infesté d'allemands et purent regagner plus tard les lignes françaises .

Des hommes courageux en tête desquels je place M<sup>r</sup> l'Abbé SCHMITT curé desservant la paroisse à cette époque rejoignirent nos troupes , guidant leurs patrouilles nocturnes dans les lignes allemandes , plusieurs sont décorés de la croix de guerre pour ces faits .

A la suite de ces patrouilles les blessés étaient reconduits dans nos lignes à l'aide de charrettes à bras recouvertes de foin ou de paille pour tromper l'ennemi dont les lignes étaient à environ 300 mètres à vol d'oiseau . L'un d'eux fut même conduit de la même façon à l'hôpital du THILLOT où il reçut des soins et put également regagner son unité lors de l'exode de la population du THILLOT le 11 Novembre 1944 . Au cours des mois d'octobre et novembre 1944 où le village fut situé entre les lignes françaises et allemandes de courageux passeurs guidèrent la population des communes ~~avois~~ avoisinantes pour lui faire gagner les lignes françaises et la France libérée , ils sauvèrent de cette façon une grande quantité d'hommes de la déportation .

Au cours de cette même période des renseignements précieux furent fournis par les habitants à nos troupes en ce qui concernait l'activité de l'ennemi et ceci au mépris du danger .

Le 11 Novembre 1944 Le Ménil accueillit la population du THILLOT et fit l'objet plus tard d'une délibération

...../

DU Conseil Municipal de cette ville lui en exprimant toute sa gratitude .

Tels sont les faits principaux qui peuvent militer en faveur de la commune en vue de l'obtention d'une citation .

Je vous remercie bien vivement de votre initiative et vous prie de croire M<sup>r</sup> Le Préfet en mes sentiments respectueusement dévoués .

Le Maire,

